



POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT *durable*



PENTATHLON
DES NEIGES  Sun Life

TABLES DES MATIÈRES

Mission, objectifs et portée

03

Secteurs d'actions

06

Nous rejoindre

11





Mission, objectifs et portée



Mission de l'organisation

Le Groupe Pentathlon a pour mission de développer des événements sportifs novateurs, rassembleurs et à grands impacts, faisant vivre des émotions et des expériences enrichissantes. Dans le cadre de sa mission, notre OBNL organise des événements sportifs grand public se déroulant sur plusieurs jours, avec un impact environnemental certain. Afin de diminuer l'empreinte environnementale de ses activités, le Groupe Pentathlon favorise l'adoption de pratiques responsables pour leur réalisation.



Objectifs

Notre politique de développement durable établit des principes et des actions à favoriser afin de réduire les impacts environnementaux, prendre en compte les impacts sociaux et assurer des retombées économiques locales lors de l'organisation de l'événement en plus de sensibiliser les participants, les employés et les fournisseurs au développement durable.

Portée

Notre politique s'adresse aux employés, aux partenaires et aux fournisseurs qui collaborent à l'organisation de l'événement, ainsi qu'aux participants.



Secteurs d'actions



Ressources humaines et gestion du territoire

MESURES MISE EN PLACE :

- Deux membres de l'organisation forment un comité vert et sont responsables du développement durable de l'événement. Elles s'assurent de faire respecter la politique et de mettre en place des actions concrètes pour atteindre les objectifs.
- La politique de développement durable a été approuvée par résolution par le conseil d'administration du Groupe Pentathlon le 16 novembre 2022.
- Le comité vert participe à la formation "Organiser un événement écoresponsable" de Triathlon Québec à chaque année.
- L'équipe travaille en collaboration avec le Bureau des grands événements de la Ville de Québec et s'assure de favoriser les services écoresponsables offerts.
- Procéder à une corvée de nettoyage post-événement sur les Plaines d'Abraham.
- Une brigade verte est recrutée et formée par le comité vert. La brigade verte sensibilise les participants et les spectateurs au sujet du développement durable.



Transport, déplacement et émission de gaz à effet de serre

MESURES MISE EN PLACE :

- Encourager le covoiturage, ainsi que les transports en commun et mobilités douces.
- Offrir la possibilité de compenser l'empreinte carbone lors de l'inscription en ligne et reverser le montant à l'organisme Coop FA offrant la compensation de GES en crédit carbone.
- Valoriser tous les bénévoles et spectateurs qui se déplacent en transport actifs, en transport en commun ou en covoiturage (annonceur, réseaux sociaux, partenariat, etc.)
- Réduire les déplacements non essentiels du comité organisateur en favorisant les rencontres en vidéoconférence.
- Encourager la compensation volontaire des GES par le biais d'un espace dédié à l'accueil dans le chapiteau de services.
- Service de navette entre l'Hôtel Château Laurier et les Plaines d'Abraham.

MESURES À VENIR :

- Offrir des tarifs préférentiels pendant l'événement avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC) afin de valoriser le transport en commun.
- Demander, lors de l'inscription, les distances de trajet afin de pouvoir en faire le bilan et l'envoyer à Triathlon Québec.

Gestion des matières résiduelles et des sources d'énergie

MESURES MISE EN PLACE :

- Installer de stations de triage (recyclage et poubelle) aux endroits stratégiques (minimum trois duos et un duo par tranche de deux cents visiteurs sur le site). Les stations sont accompagnées d'une signalisation explicative.
- Mettre en place différentes mesures tendant à la réduction de la consommation énergétique de l'événement (limiter l'usage d'une génératrice, limiter l'usage souffleur d'air).
- Privilégier les supports de communications réutilisables d'une année à l'autre.
- Les dépliants et publicités en papier sont seulement disponible en libre service dans un endroit stratégique du site. Ils ne sont pas distribués dans les pochettes de participation.
- Au moins deux membres de la brigade verte sont installés près des stations de tri de déchets pour s'assurer du bon déroulement.

MESURES À VENIR :

- Ajouter le compost aux stations de triage.
- Mettre à disposition un bac de récupération (avec affichage) pour les déchets liés aux disciplines sportives de l'événement (vélo, course, patin, ski et raquette) qui ne sont pas recyclables dans le réseau traditionnel (pneus, batteries, etc.) et s'occuper de leur gestion (les apporter à l'écocentre, boutique de vélo, etc.).



Sensibilisation et éducation à l'environnement

MESURES MISE EN PLACE :

- Communiquer et faire la promotion des mesures écoresponsables mises en place par l'événement sur le site Internet et les réseaux sociaux du Pentathlon des neiges Sun Life.
- Afficher le logo de la certification ÉcoTQ sur le site web de l'événement.
- Informer et impliquer tous les membres de l'organisation et les bénévoles pour être les ambassadeurs de l'écoresponsabilité (lors des réunions d'équipe, dans le Guide du bénévole, dans le Guide du partenaire).
- Partager aux bénévoles tout ce que nous avons mis en place au sujet de l'écoresponsabilité (lors de la formation et dans le Guide du bénévole).
- L'animateur fait la promotion des points essentiels concernant l'écoresponsabilité (recyclage et compost sur le site, mesures mises en place, etc.). Il encourage tous les participants à s'engager dans une démarche écoresponsable.
- Partager de manière électronique l'infographie du Bénévole écoresponsable à tous les bénévoles de l'événement.
- Offrir en cadeau des offres immatérielles en priorité (carte cadeau, expérience, party) ou des produits écoresponsables (cadeaux locaux, à base de matériaux recyclés, utiles, pas à usage unique).
- Prévoir un espace pour à la sensibilisation à l'environnement les jours de l'événement.

Alimentation

MESURES MISE EN PLACE :

- Éliminer tous les items en styromousse (assiettes, verres, etc.) et de plastique numéro 6.
- Offrir une option végétarienne pour les collations d'après-course des participants et les repas de tous les bénévoles, partenaires et employés.
- Aucune distribution de bouteilles d'eau en plastique (d'usage unique) sauf normes WT (favoriser l'usage de la gourde réutilisable - stations de remplissage).
- Les surplus alimentaires ne sont pas jetés, mais redistribués aux bénévoles et/ou aux plus défavorisés.
- Utiliser des verres en carton recyclé ou compostable.
- Utiliser des serviettes de table recyclées non blanchies.
- Éliminer les sacs en plastique à usage unique et l'emballage plastique (pour les paniers repas par exemple).
- Privilégier les aliments locaux pour les collations et les ravitaillements.
- Favoriser l'économie circulaire en favorisant des traiteurs locaux pour la collation d'après-course des participants et les repas (bénévoles, employés et partenaires).



MESURE À VENIR :

- Offrir seulement l'option végétarienne pour la collation d'après-course des participants.



Nous joindre



Comité vert



Laurianne Routhier
Coordonnatrice aux opérations
lrouthier@grp5.ca



Loan Laulanné
Coordonnatrice marketing et développement
llaulanne@grp5.ca



L'organisation

Groupe Pentathlon
14, rue Soumande, bureau 1-6
Québec (Qc) G1L 0A4
info@pentathlondesneiges.com



Mise jour le 16 novembre 2022

PENTATHLON
DES NEIGES  Sun Life